

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-272 du 28 Juin 1996

chargeant Monsieur Emmanuel GOLOU,
Ministre des Mines, de l'Energie et
de l'Hydraulique de l'intérim de
Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI,
Ministre de la Santé, de la Protection
Sociale et de la Condition Féminine
pour compter du 23 Juin 1996.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er. - Pour compter du 23 Juin 1996, Monsieur Emmanuel GOLOU, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé, de la Protection Sociale et de la Condition Féminine pendant l'absence de Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 28 Juin 1996

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 PM 4 HAAC 2 SGG 4 MSPSCF-
MEEH 6 AUTRES MINISTERES 15 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-